

Fiche Technique : autorisation de déversement RDC

Mission de conseil complète pour obtenir et sécuriser l’autorisation de déversement en RDC : diagnostic, référentiel de conformité, ingénierie de traitement, dossier d’instruction, relation avec les autorités, mise en service et suivi post-autorisation.

Objectifs de la mission

- Obtenir et pérenniser l’autorisation de déversement RDC, de l’audit initial à l’exploitation.
- Réduire les risques réglementaires, techniques et financiers liés aux rejets liquides.
- Traduire le Code de l’Environnement et les exigences provinciales en critères opérationnels mesurables.
- Dimensionner et optimiser les filières de traitement, l’autosurveillance et la maintenance pour des performances stables.
- Constituer un dossier technique et administratif clair, complet et opposable pour limiter les itérations d’instruction.
- Installer une gouvernance robuste (responsabilités, seuils, plans d’urgence) en intégrant performance énergétique et maîtrise des coûts.

Méthodologie éprouvée + livrables opérationnels + suivi post-mission = délais d’instruction maîtrisés, contrôles anticipés et continuité d’exploitation sécurisée.

Cible / Bénéficiaires

- Entreprises industrielles, minières, logistiques, agroalimentaires et hôtelières opérant en RDC.
- Directions générales, directions d’usine, responsables environnement et responsables QHSE.
- Sites mono ou multi-ateliers, y compris déploiements multi-sites (Kinshasa, Kongo Central, Lualaba, Haut-Katanga, etc.).
- Projets de création, d’extension, de régularisation ou de renouvellement d’autorisation.
- Organisations soumises aux attentes des bailleurs et au dialogue avec les communautés riveraines.

Démarche / Méthodologie

Une démarche structurée, de la cartographie des risques aux échanges avec les autorités, jusqu’à la mise en service et au suivi post-autorisation, avec livrables opposables à chaque étape.

Phase	Objectif principal	Livrable clé
Cadrage	Définir le périmètre et les risques	Note de cadrage
Audit	Qualifier les effluents	Rapport d’audit
Conception	Choisir la filière	Schémas et bilans
Instruction	Défendre le dossier	Dossier complet

Cadrage et référentiel de conformité

- Référentiel sur mesure aligné sur la réglementation nationale et provinciale.
- Clarification des responsabilités, seuils de prélèvement/rejet, modalités de contrôle interne et dialogue avec les autorités.
- Cadrage du périmètre d'étude, hypothèses de design, paramètres critiques, fréquences d'autosurveillance et maintenance préventive.

Audit initial et plan d'échantillonnage

- Cartographie des réseaux, points de rejet, dispositifs existants et risques de mélange.
- Plan d'échantillonnage représentatif (variabilité horaire/saisonnière, proportionnel au débit, témoins, CQ).
- Traçabilité des données, analyse critique des résultats, plan d'actions priorisé et opposable.

Conception et dimensionnement des traitements

- Comparaison de filières (sédimentation, neutralisation, flottation, bio-réacteurs, filtration, charbon actif, membranes, polissage).
- Dimensionnement sur scénarios de pointe et stabilisés, gestion des boues, sûreté de fonctionnement et interfaces réseaux.
- Capteurs, alarmes, points de contrôle, indicateurs; notices d'exploitation/maintenance et estimation détaillée des coûts.

Dossier technique et administratif

- Architecture documentaire cohérente, preuves de contrôle qualité et engagements opérationnels.
- Alignement avec permis/licences existants; références croisées; réponses types aux questions fréquentes.
- Préparation aux inspections et essais de rejet; mise à jour et traçabilité des pièces.

Instruction et relation avec les autorités

- Feuille de route, jalons, chemin critique; réunions structurées et supports pédagogiques.
- Matrice des responsabilités et des risques; traçabilité des échanges; anticipation des tests/visites.
- Lecture des clauses d'arrêté (techniques, échéances, redevances) et intégration dans le plan interne.

Mise en service, optimisation et suivi post-autorisation

- Autosurveillance alignée avec l'arrêté; procédures d'alerte, analyse des causes et amélioration continue.
- Plan de formation, routines de reporting, tableaux de bord, gestion des non-conformités et communication documentée.
- Veille réglementaire, revues périodiques, audits internes, exercices d'alerte; gestion des modifications/renouvellements.